

# Agreste Centre

## ANALYSE ET RESULTATS

N° 2012AR03

Février 2012



### Bilan de la production fourragère en 2011



*Un épisode de  
sécheresse  
particulièrement  
intense tout au long  
du printemps a  
entraîné un déficit  
de production  
fourragère très  
marqué sur toute  
la région Centre.*

#### Net recul de la production fourragère en 2011

A l'image d'une grande partie ouest de la France, la région Centre affiche une production fourragère sur l'ensemble de l'année 2011 en net recul par rapport au niveau de référence. Comparativement à une année normale, le déficit de production fourragère atteint près de 42 % dans le Centre pour 22 % au niveau national. Cette situation est la conséquence d'un printemps particulièrement sec et chaud sur l'ensemble du territoire national. Le retour des pluies en été a limité un tant soit peu le déficit malgré un automne plutôt sec. Ainsi, les pertes de production fourragère atteignaient 49 % dans la région au printemps pour 25 %

en été-automne.

Face à ce déficit majeur, les stocks sont très limités voire inexistants dans les exploitations. Cette situation conduit à des achats de fourrage pour faire face aux besoins des troupeaux.

Tous les départements de la région ont été impactés par la sécheresse, mais davantage encore les départements du sud régional (Indre et Cher) qui détiennent le cheptel allaitant le plus conséquent de la région.

L'ensemble des départements du Centre ont été éligibles au fond national de calamité agricole vis-à-vis des pertes fourragères.

#### Estimation de la production fourragère en 2011

	Superficie (1 000ha)	Rendement année moyenne (t/ha)	Rendement 2011 (t/ha)	Ecart par rapport à la référence (%)	Production (1 000t)
<b>Cher</b>	<b>139,3</b>	<b>4,7</b>	<b>2,6</b>	<b>-44,4</b>	<b>362</b>
<i>dont STH productive</i>	<i>115,8</i>	<i>4,5</i>	<i>2,5</i>		<i>289</i>
<b>Eure-et-Loir</b>	<b>18,6</b>	<b>5,2</b>	<b>3,7</b>	<b>-28,8</b>	<b>69</b>
<i>dont STH productive</i>	<i>15,0</i>	<i>4,6</i>	<i>3,1</i>		<i>46</i>
<b>Indre</b>	<b>158,2</b>	<b>5,7</b>	<b>3,2</b>	<b>-44,6</b>	<b>506</b>
<i>dont STH productive</i>	<i>83,4</i>	<i>5,1</i>	<i>2,8</i>		<i>233</i>
<b>Indre-et-Loire</b>	<b>46,4</b>	<b>5,4</b>	<b>3,5</b>	<b>-35,7</b>	<b>162</b>
<i>dont STH productive</i>	<i>20,1</i>	<i>4,9</i>	<i>3,3</i>		<i>66</i>
<b>Loir-et-Cher</b>	<b>31,5</b>	<b>5,3</b>	<b>3,3</b>	<b>-38,8</b>	<b>104</b>
<i>dont STH productive</i>	<i>18,2</i>	<i>4,9</i>	<i>2,8</i>		<i>51</i>
<b>Loiret</b>	<b>34,2</b>	<b>5,2</b>	<b>3,3</b>	<b>-36,5</b>	<b>113</b>
<i>dont STH productive</i>	<i>16,3</i>	<i>4,4</i>	<i>2,5</i>		<i>41</i>
<b>CENTRE</b>	<b>428,2</b>	<b>5,3</b>	<b>3,1</b>	<b>-41,8</b>	<b>1 327</b>
<i>dont STH productive</i>	<i>268,8</i>	<i>4,7</i>	<i>2,7</i>		<i>726</i>
France métropolitaine	12 747,9	5,4	4,2	-22,2	53 541

Source : SSP - SRISE Centre

#### Définitions

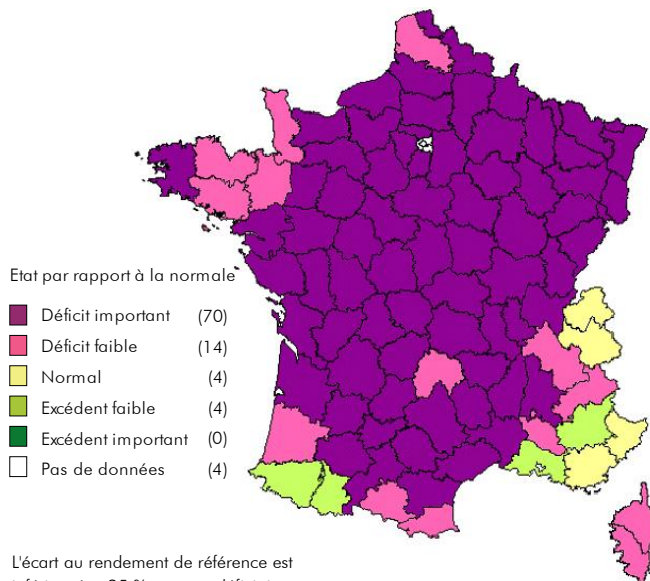
La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, des prairies temporaires et des prairies permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont généralement cultivées pour une durée de 3 ans. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de 6 ans de graminées fourragères ; elles sont destinées à être fauchées, pâturées ou ensilées.

Semées ou d'origine naturelle, les prairies permanentes productives ont une productivité estimée supérieure à 1500 unités fourragères par hectare. Leur durée est en principe illimitée.



## Rapport aux rendements de référence au printemps 2011

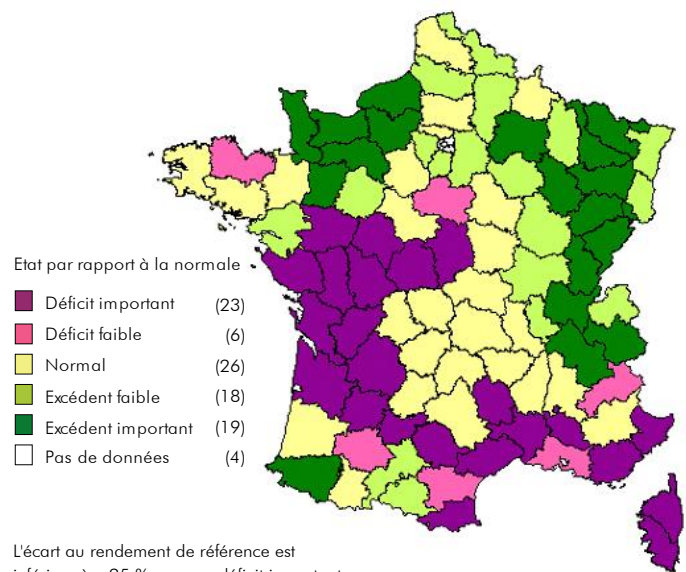
L'écart national au rendement de référence est de -38%



L'écart au rendement de référence est inférieur à - 25 % pour un déficit important, compris entre - 25 et - 10 % pour un déficit faible, compris entre - 10 et 10 % pour une situation normale, compris entre 10 et 25 % pour un excédent faible, supérieur à 25 % pour un excédent important.

## Rapport aux rendements fourragers de référence à l'été-automne 2011

L'écart national au rendement de référence est de 9%



L'écart au rendement de référence est inférieur à - 25 % pour un déficit important, compris entre - 25 et - 10 % pour un déficit faible, compris entre - 10 et 10 % pour une situation normale, compris entre 10 et 25 % pour un excédent faible, supérieur à 25 % pour un excédent important.

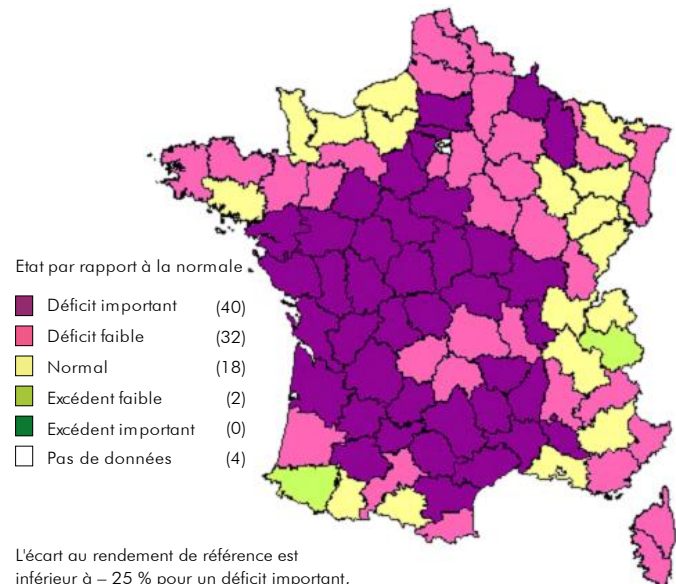
### Méthodologie

Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare sur 228 régions fourragères au total. Les résultats des simulations sont extraits au 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés. ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère de l'agriculture.

Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Centre, à partir de résultats d'enquêtes et de dire d'experts.

## Rapport aux rendements fourragers de référence en 2011

L'écart national au rendement de référence est de -22%



L'écart au rendement de référence est inférieur à - 25 % pour un déficit important, compris entre - 25 et - 10 % pour un déficit faible, compris entre - 10 et 10 % pour une situation normale, compris entre 10 et 25 % pour un excédent faible, supérieur à 25 % pour un excédent important.

### Pour en savoir plus :

Agreste Conjoncture :

- Synthèses Prairies n°2009/68 — Avril 2009 - De 1998 à 2008, dix ans de suivi de la production de prairies avec le modèle ISOP
- Infos rapides Prairies : les prairies vues par ISOP mensuel d'avril 2011 à octobre 2011

Périodicité de la publication : La conjoncture prairie est publiée en février et en septembre de chaque année.



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique et économique  
Cité administrative Colligny  
131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1  
Tél.: 02 38 77 40 60 - Fax : 02 38 77 40 69  
Courriel : srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : F. PROJETTI  
Rédacteur en chef : P. BARBERA  
Composition : SRISE Centre